

# LES FEMMES DANS LES FACULTÉS DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE

## Edito

PAR CLARISSE TESSON

La fin d'année universitaire est l'occasion de dresser un premier bilan du travail accompli en 2024-2025 dans le cadre de ce projet consacré à la place des femmes dans les facultés de théologie catholique. Le soutien Élan Recherche apporté par l'Université Jean-Monnet cette année aura permis de poser des bases solides pour ce projet amené à se poursuivre, sans doute à un rythme plus lent. En un an, grâce à la collaboration avec Manuela Mohr, ce sont les archives de quatre universités allemandes (Tübingen, Munich, Mayence, Münster), une université autrichienne (Vienne), trois universités françaises (Paris, Lyon, Strasbourg), une suisse (Fribourg) et deux italiennes (Rome), qui ont pu être consultées, permettant de dresser un premier panorama de la situation des femmes en théologie catholique à l'échelle européenne au XX<sup>e</sup> siècle.

L'accès à la théologie universitaire semble avoir été précoce en Autriche et en Allemagne où, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, les femmes peuvent valider des grades, un peu plus tardive (fin des années 1950) en France et en Suisse, et encore plus dans les universités pontificales romaines (après-concile Vatican II). Si des auditrices semblent être présentes dès le début du siècle, c'est donc entre 1945 et 1967 que les premières diplômées s'échelonnent, tandis que les premières enseignantes apparaissent, très progressivement, à partir des années 1960, mais plus nettement dans les années 1980. Outre les études de cas déjà présentées dans les premiers numéros de notre newsletter, plusieurs restent à mettre en valeur, notamment Strasbourg et les universités pontificales romaines, où les recherches doivent être complétées.

## Sommaire

Edito

PAGE 1

Une étude de cas en Suisse : la faculté de théologie de Fribourg

PAGE 3

Les pionnières de la faculté de théologie catholique de Vienne

PAGE 11

Participer au projet

PAGE 18



*Archives universitaires de Vienne*

# LES FEMMES DANS LES FACULTÉS DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE

Je profite de la fin de son contrat à l'Université Jean Monnet Saint-Étienne pour remercier vivement Manuela Mohr du travail qu'elle a effectué cette année pour le projet, en se consacrant à l'aire germanophone et en créant la base de données qui nous permettra de faire des statistiques très utiles pour le projet et de mieux retracer le parcours de ces premières étudiantes en théologie catholique. Le projet doit beaucoup à son enthousiasme et à sa ténacité !

En attendant la prochaine newsletter, nous vous souhaitons un bon été et une bonne lecture.

Nombres d'inscriptions		Déclaration d'inscriptions	
X		Du 06.10. 1967	X
52	Le soussigné <u>Walter</u> [redacted] né le [redacted] à <u>BRUNN</u> département de [redacted] demeurant à : <u>27 Bd Jourd'au Paris 14e</u> a pris aujourd'hui la <u>première</u> inscription en vue de <u>14 ans</u> pour laquelle il a acquitté la somme de <u>340 Fr</u> en Théologie.	Signature <u>Walter Buis</u>	Ordres et diocèse <u>Esica</u>
53	Du 8 Octobre 1967	X	
	Le soussigné <u>[redacted]</u> <u>Marie-Louise</u> née le [redacted] à <u>Paris XIV</u> département de <u>la Seine</u> demeurant à : <u>La Varenne 94 - 43 Rue des Bois des Moines</u> a pris aujourd'hui la <u>1<sup>re</sup></u> inscription en vue de <u>17 ans</u> pour laquelle il a acquitté la somme de <u>340,00 F</u> en Théologie.	Signature <u>[redacted]</u>	Ordres et diocèse
	Du 7 Octobre 1967	X	
	Le soussigné <u>JACARD</u>		

*Archives de l'Institut catholique de Paris : registre d'inscriptions de la faculté de théologie, année 1967.*



## Une étude de cas en Suisse : la faculté de théologie de Fribourg

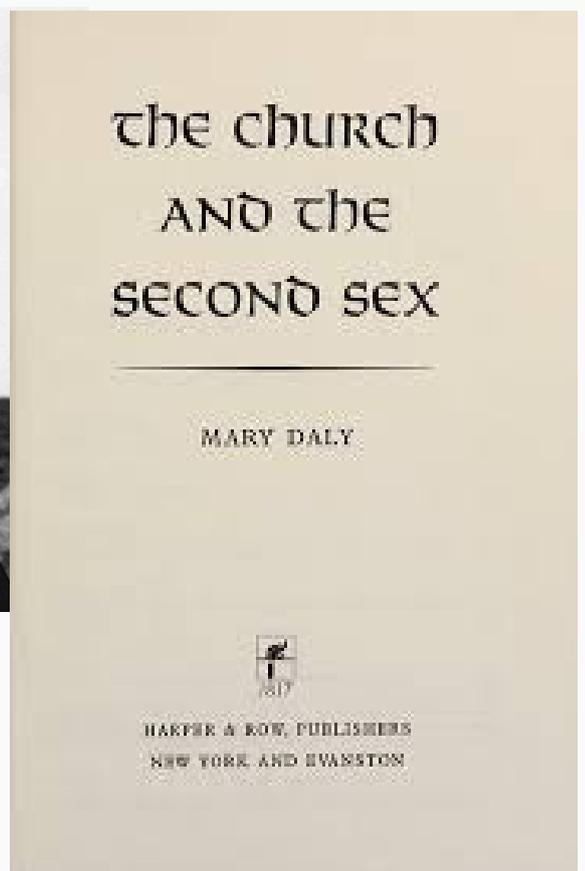
PAR CLARISSE TESSON

Le projet cherchant à offrir une comparaison à l'échelle européenne, il nous a paru intéressant de consacrer une étude de cas à la Suisse, et plus particulièrement à Fribourg, qui dispose d'une faculté de théologie catholique à fort rayonnement à l'international dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous remercions vivement Agnès Dubler de nous avoir donné accès aux archives de l'université et pour sa disponibilité.

Le fait que Mary Daly, féministe catholique à qui l'on doit un ouvrage fondateur, *The Church and the Second Sex* (1968), vienne y étudier depuis les États-Unis, à la fin des années 1950, avait attiré notre attention sur le fait que l'admission des femmes avait pu y être précoce. Précisons pour commencer qu'en Suisse, comme en Allemagne, la situation des étudiantes est très variable d'un canton ou d'un Land à l'autre.



*Mary Daly et la couverture de la première édition de son ouvrage fondateur.*  
Crédit photo : [freedomsway \(https://freedomsway.org/story/mary-daly/\)](https://freedomsway.org/story/mary-daly/)





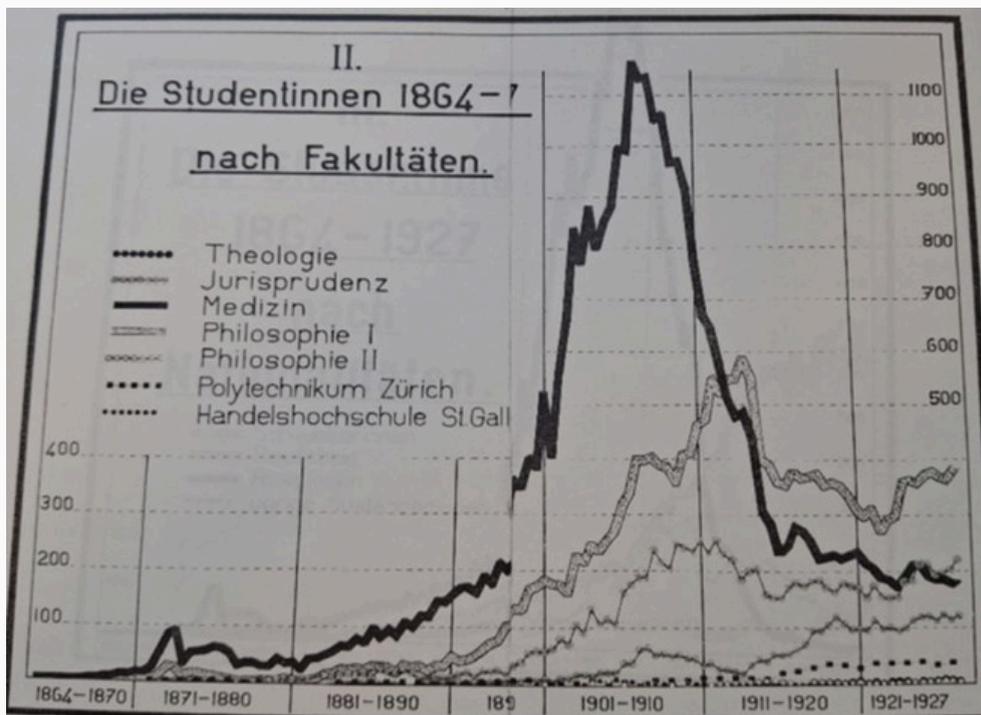
## Fribourg : une admission tardive des femmes à l'Université au regard de la Suisse ?

Les études faites sur l'arrivée des femmes à l'Université, notamment sur la place des étrangères parmi les premières étudiantes d'Europe occidentale, ont plutôt mis en valeur l'attractivité exercée par la Suisse pour les pionnières à l'Université [1]. Paris et Zurich seraient les premières universités à avoir ouvert leurs portes aux femmes, en 1867, tandis que Genève et Berne les ont acceptées respectivement en 1872 et 1874 [2]. La Suisse, de ce point de vue, apparaît plutôt comme un pays libéral pour les études féminines, et attire beaucoup d'étudiantes issues de l'étranger, notamment de Russie, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Un article de Blanche Sutorius consacré à Fribourg, paru dans une monographie en 1928, montre que l'arrivée des femmes y est cependant plus tardive [3]. En effet, si elles sont acceptées comme auditrices dès la création de l'Université en 1889, il faut attendre 1905 pour qu'un décret fixe les conditions de leur immatriculation comme étudiantes : elles doivent avoir plus de 18 ans, un diplôme délivré par les autorités fribourgeoises ou bien, pour les étrangères, avoir fait des études préparatoires dans le canton, afin de pouvoir s'inscrire dans les facultés de droit, sciences ou lettres. Ce n'est qu'en 1923 qu'une réforme interviendra pour permettre la reconnaissance de n'importe quel diplôme de fin d'enseignement secondaire, pour rendre plus aisée l'inscription des étrangères. Comme on le voit, à cette période, on ne se pose pas la question d'admettre les femmes dans les facultés de théologie à Fribourg, comme dans les autres universités suisses. Quelques diagrammes parus dans la monographie de 1928 mettent en valeur la position de Fribourg parmi les autres universités suisses et la place marginale des facultés de théologie en matière d'accueil des étudiantes [4].



« Les étudiantes en Suisse (1864-1927) par établissement supérieur »  
(Fribourg est représentée par la ligne droite la plus basse)

Source : *Les études des femmes dans les universités suisses*, monographie publiée sous les auspices de l'Association suisse des femmes universitaires, 1928, annexes.



« Les étudiantes (1864-1927) par faculté »

(La théologie correspond à la courbe la plus basse)

Source : *Les études des femmes dans les universités suisses*, monographie publiée sous les auspices de l'Association suisse des femmes universitaires, 1928, annexes.

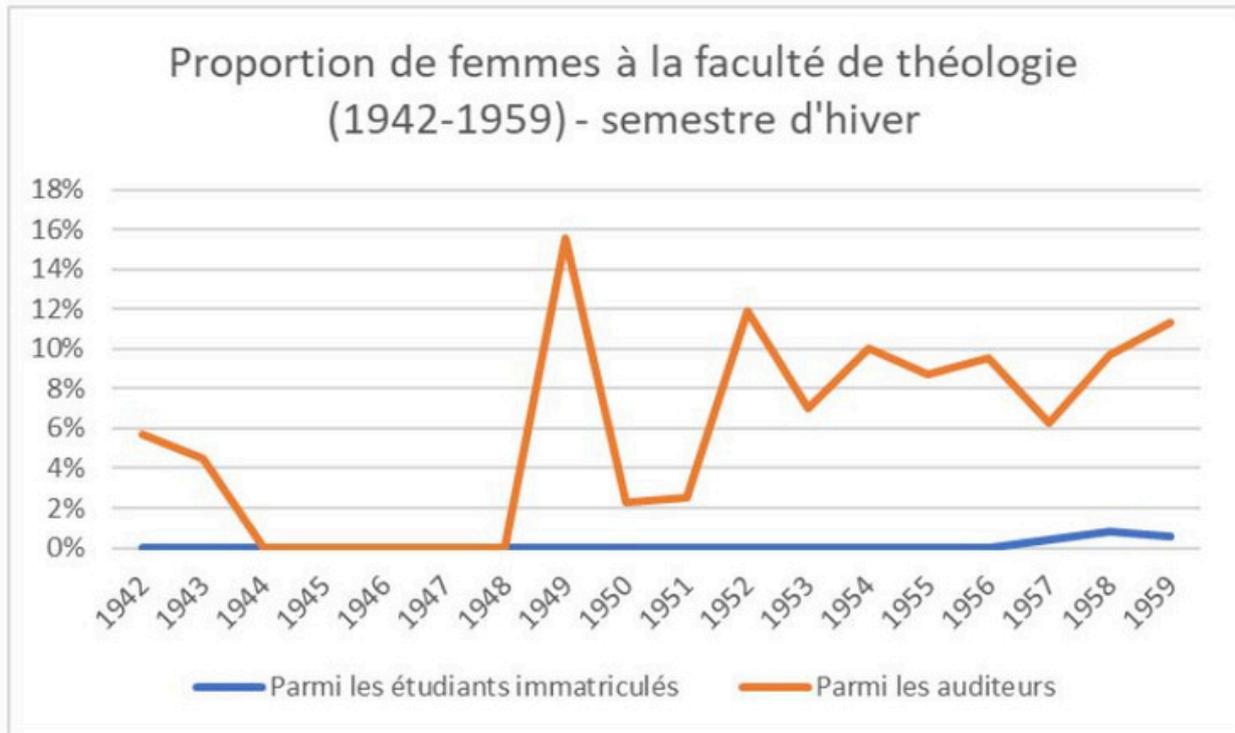


En 1910, Marie Speyer est la première docteure, en lettres, de l'Université de Fribourg, suivie un an plus tard par Sophie Zaleska-Mazurkiewicz, première docteure en sciences. Quant à Laure Dupraz, elle est la première femme à intégrer le corps enseignant, comme chargée de cours de pédagogie à la faculté des lettres, en 1941.

## La faculté de théologie de Fribourg

Comme le montre le diagramme ci-dessus, les femmes ne sont pas admises dans les facultés de théologie en Suisse avant les années 1910, et y restent ultra minoritaires jusqu'en 1927. Il semblerait que l'ouverture se soit faite, comme ailleurs, d'abord du côté de la théologie protestante : à Berne, Anna Bachmann, est ainsi autorisée à s'inscrire en théologie protestante en 1917 [5]. À Fribourg, l'Université telle qu'elle est fondée en 1889 se veut à la fois internationale et catholique : de ce fait, la faculté de théologie est soumise à la loi fédérale, comme les autres facultés, mais aussi, en tant que faculté de théologie catholique, aux autorités ecclésiastiques. Assez vite, le choix a été fait de la confier à un ordre religieux intellectuel, l'Ordre des Prêcheurs. Son maître général est donc le Grand Chancelier de la faculté de théologie et les dominicains sont nombreux dans le corps enseignant.

Le décret de 1905 réglant les conditions d'immatriculation des étudiantes à l'Université de Fribourg précisait que les femmes ne pouvaient s'inscrire à la faculté de théologie, faculté qui comptait alors les effectifs les plus importants. D'après l'article de Blanche Sutorius de 1928, elles auraient cependant été admises à suivre des cours de théologie comme auditrices dès les années 1910. Les rapports annuels du doyen de la faculté comme les registres d'inscription que nous avons consultés aux archives ne permettent cependant pas d'en repérer dans les chiffres de fréquentation avant 1942, date à partir de laquelle une distinction entre les sexes est faite dans les documents de la faculté. C'est ensuite à partir de 1951 que les auditrices sont nommées dans les registres d'inscription de la faculté, ce qui permet d'identifier leur nom, parfois leur nationalité, et souvent leur résidence. À Fribourg, les étudiantes devaient en effet habiter dans des résidences admises par l'Université, souvent des maisons tenues par des religieuses. Au premier regard, on est frappé par l'origine géographique diverse de ces premières auditrices, qui viennent pour certaines d'Allemagne, d'Irlande, d'Italie, de France ou encore des États-Unis. Le graphique suivant permet d'observer leur évolution, avec malheureusement une absence de chiffres entre 1943 et 1949, période dont on soupçonne qu'elle représente une hausse dans la proportion de femmes parmi les auditeurs de la faculté de théologie, qui relativise le pic apparent de l'année 1949. Dans les années 1950, nombre de ces auditrices sont inscrites à l'Institut d'Études Missionnaires (IEM).



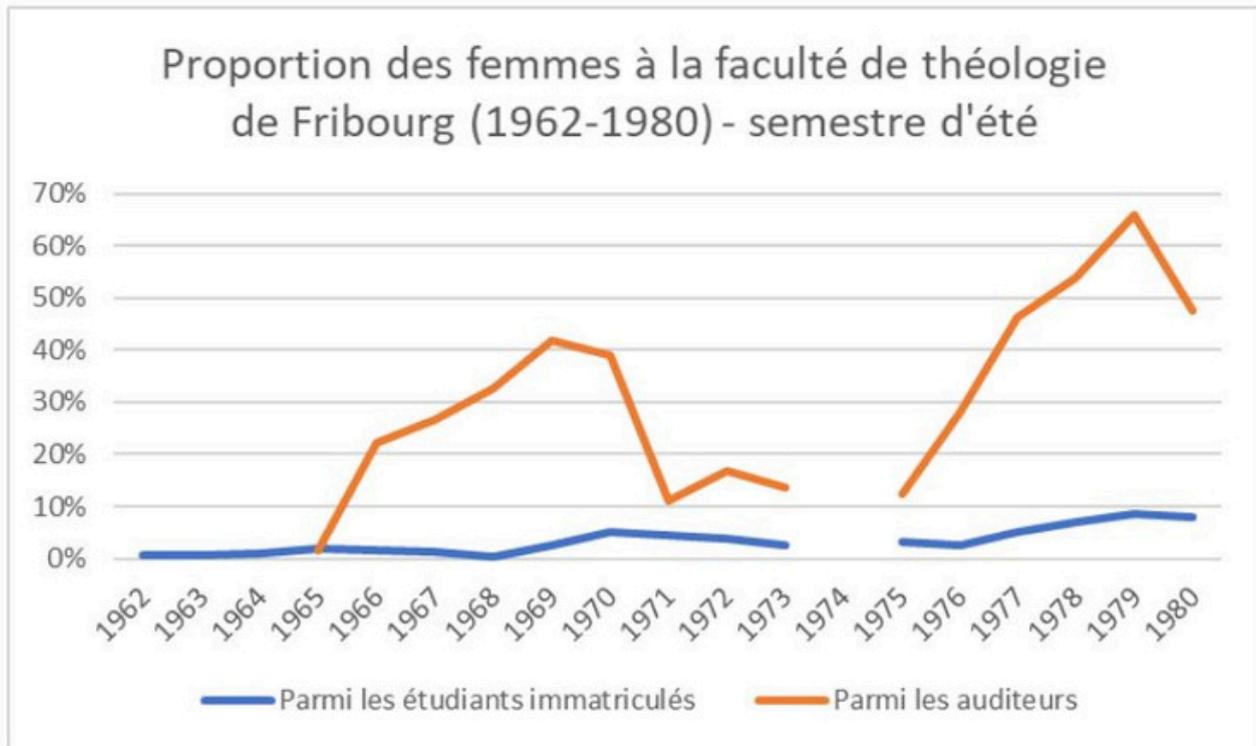
## L'admission des femmes comme étudiantes en débat

La lecture des actes du conseil de la faculté de théologie permet de voir que la question d'admettre les femmes comme étudiantes se pose du fait de la demande adressée en 1955 par une Allemande dont le nom n'est pas précisé, au sujet des examens et diplômes délivrés par la faculté. La question de l'immatriculation des femmes est débattue lors de plusieurs séances du conseil, qui se tiennent à l'hiver 1955-1956. Le 17 novembre, « il est décidé que la question sera examinée conformément aux coutumes et pratiques des autres Facultés de théologie catholique » [6]. Tout comme la faculté de théologie de l'Institut Catholique de Paris en 1958, il semble que celle de Fribourg se renseigne sur ce qui se fait ailleurs plutôt que d'en référer à la Congrégation des Séminaires et des Universités. L'on peut supposer qu'« ailleurs » vise en l'occurrence l'Allemagne, où l'on a vu que les femmes commençaient à être admises aux grades de théologie – souvent hormis le doctorat – au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. À Munich, deux femmes avaient été admises au doctorat un an plus tôt, en 1954 [7].



En janvier 1956, il est finalement décidé de suivre le mouvement : «[I]l est bien établi que de nombreuses facultés de théologie catholiques inscrivent des femmes ou les admettent à des diplômes. – On n’a connaissance d’aucune expérience particulièrement inappropriée » [8]. En l’occurrence, on prend exemple sur la faculté de théologie catholique de Strasbourg qui a, comme celle de Fribourg, la particularité d’être à la fois dépendante de la législation fédérale et des autorités ecclésiastiques, conférant ainsi à la fois des grades civils et canoniques. Les femmes sont donc autorisées à s’inscrire comme étudiantes et admises à passer les examens mais les grades universitaires ne pourront leur être délivrés qu’à titre civil. En Allemagne, où les facultés de théologie dispensent aussi les deux types de grades, on a plutôt pour habitude à cette période d’admettre les femmes aux grades, mais jusqu’à un certain niveau (souvent pas le doctorat) [9].

L’ouverture de la faculté aux étudiantes n’entraîne pas des immatriculations massives. Parmi les premières, on peut mentionner Mary Daly et Sœur Francis Loughery, inscrites à partir de 1959. On pourra noter que toutes deux viennent des États-Unis : Mary Daly en arrive juste, après un parcours universitaire déjà très riche, tandis que Sœur Francis Loughery est inscrite à Fribourg depuis quelques années, en philosophie. Mary Daly a elle aussi une formation aguerrie en philosophie : après un doctorat en philosophie de la religion, obtenu à la Graduate School of Sacred Theology de Saint Mary’s College (Notre Dame, Indiana), en 1954, elle enseigne la philosophie et la théologie au Cardinal Cushing College de Boston, puis à l’Université d’Ottawa, à partir de 1959. Le fait qu’elle ait déjà touché à la théologie explique sans doute qu’elle valide très rapidement des grades à Fribourg : après un baccalauréat de théologie en 1960, une licence en 1961, elle obtient son doctorat en juin 1963, avec une thèse intitulée « The problem of speculative Theology. A study in S. Thomas » [10]. Quant à Soeur Francis Loughery, elle a d’abord suivi des études de philosophie, à De Paul University (Chicago) où elle valide une licence en 1963, avant de s’inscrire à Fribourg où elle soutient une thèse en théologie le 3 juillet 1970, consacrée à la théologie sacramentelle : « The Eucharist, the End of all Sacraments according to Saint Thomas and his contemporaries » [11]. Entre 1963 et 1987, on compte en tout huit femmes qui valident un doctorat de théologie à Fribourg.



Comme le montre le graphique ci-dessus, la proportion de femmes parmi les étudiants immatriculés reste faible jusqu'en 1980, ne dépassant jamais les 9%. En 1970, le rapport annuel précise que les femmes représentent environ 20% des étudiants immatriculés, alors qu'elles restent autour de 5% en théologie catholique. En revanche, on peut relever le fait qu'elles représentent une part de plus en plus importante des auditeurs réguliers de la faculté de théologie. Tandis qu'au semestre d'été 1965, elles constituent 1,7% des auditeurs, on note une nette augmentation l'année suivante, où elles représentent 22,3% des effectifs. En 1978 et 1979, elles sont même majoritaires parmi les auditeurs (53,9% et 65,8%), alors même que sur la même période, la proportion d'étudiantes reste assez faible. Sur les 15 étudiantes pour lesquelles des fiches d'inscription ont pu être consultées, on relève une certaine diversité, avec six religieuses et neuf laïques, trois Suissesses, cinq étrangères issues du continent européen (Belgique, Allemagne, Espagne, Irlande) et quatre du continent américain (Canada et États-Unis).

Du côté du corps enseignant, les premières femmes apparaissent en 1971-1972, avec deux chargées de cours, l'une en dogmatique, l'autre en théologie biblique. Nous n'avons malheureusement pas pu identifier l'arrivée des premières titulaires, qui est au moins postérieure à 1980, date à laquelle nous avons dû arrêter nos recherches aux archives.



- [1] Natalia Tikhonov Sigrist, « Les femmes et l'université en France, 1860-1914 », *Histoire de l'éducation*, n° 122, 2009, p. 67 ; Irina et Dimitri Gouzevitch, « La voie russe d'accès des femmes aux professions intellectuelles scientifiques et techniques (1850-1920) », *Travail, genre et sociétés*, vol. 4, n° 2, 2000, p. 55-75.
- [2] Benedikt Bietenhard et Stefanie Blaser, *Geschichte der theologischen Fakultäten der Universität Bern, 1834-2001*, Zürich, Theologischer Verlag Zürich, 2020, p. 127.
- [3] Blanche Sutorius, « Université de Fribourg », dans *Les études des femmes dans les universités suisses : monographie publiée sous les auspices de l'Association suisse des femmes universitaires*, 1928, p. 259-276. Blanche Sutorius fait elle-même partie des pionnières à l'Université de Fribourg, où elle est inscrite en philosophie dès 1907.
- [4] *Ibid.*, annexes.
- [5] Benedikt Bietenhard et Stefanie Blaser, *Geschichte der theologischen Fakultäten der Universität Bern*, *op. cit.*, p. 128.
- [6] Archives de l'Université de Fribourg (AUF) : FTh\_0001.3 : « Actus Sessionum facultatis theologicae in Universitate Fribourgensi Helvetiorum (1945-1966) », session du 17 novembre 1955. Traduction de l'auteure.
- [7] Voir newsletter n° 1 : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/lem-cercor/axes-de-recherche/axe-3/newsletter-du-projet-les-femmes-dans-les-facultes-de-theologie-catholique-1.html>.
- [8] AUF - FTh\_0001.3 : « Actus Sessionum facultatis theologicae in Universitate Fribourgensi Helvetiorum (1945-1966) », session du 19 janvier 1956. Traduction de l'auteure.
- [9] Ulrich Köpf, « Grade, akademische », in *Religion in Geschichte und Gegenwart Online*, 2015, p. 1241-1243 (consulté en ligne en février 2025).
- [10] AUF - FTh\_0167.4 : Théologie – liste des thèses ; FTh\_0113.4 : Théologie – doctorats 1962-1995.
- [11] AUF - FTh\_117 : fonds Théologie – doctorats 1931-1972.



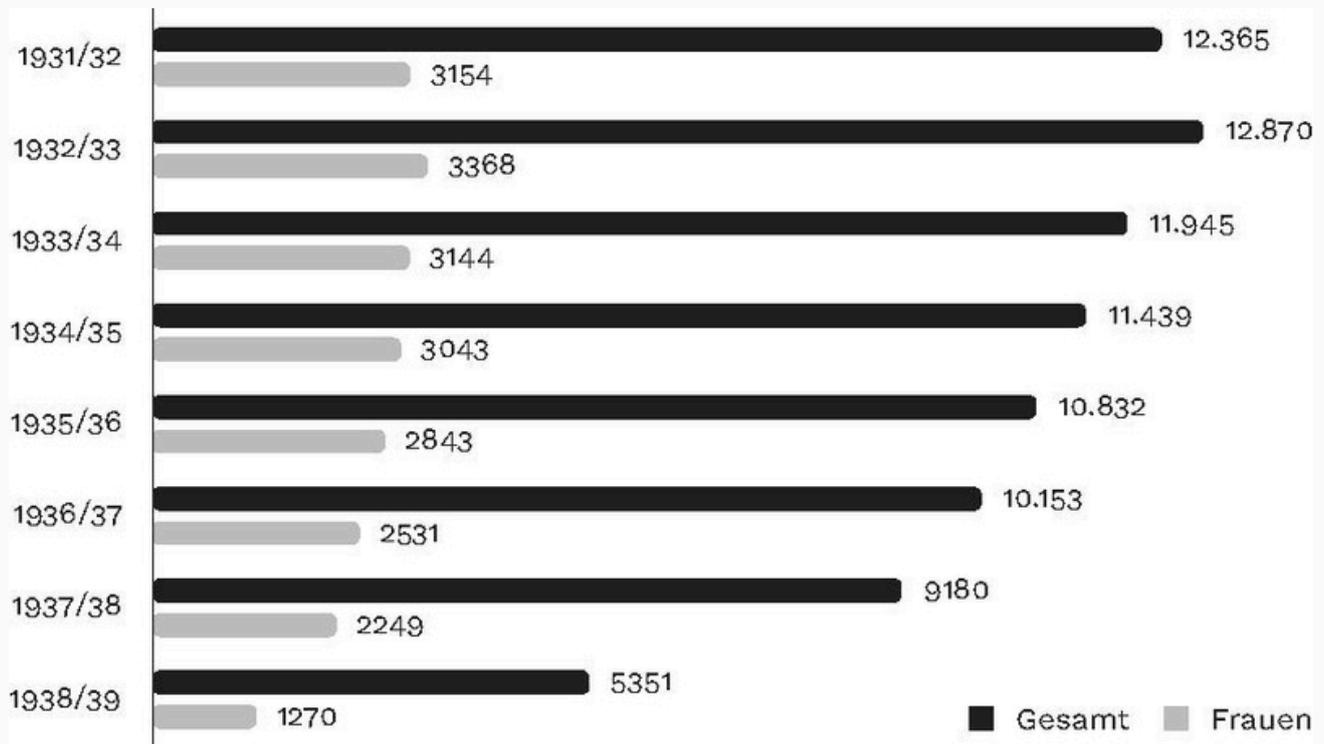
## Les pionnières de la faculté de théologie catholique de Vienne

PAR MANUELA MOHR

La dernière mission de recherche de l'année universitaire 2024/25 nous a menés en Autriche. Au mois de juin, les archives universitaires de Vienne nous ont permis de consulter des lettres, des registres d'inscription ou encore des diplômes provenant du fonds de la faculté de théologie catholique. Nous avons complété nos recherches à la bibliothèque spécialisée de théologie par des travaux historiques et critiques. Que l'archiviste madame Ulrike Denk et les responsables de la bibliothèque soient vivement remerciés.

L'université de Vienne est ancienne : fondée en 1365, elle est d'abord dépourvue d'une faculté de théologie, créée seulement en 1384. En 1945, c'est la dernière faculté qui permet aux femmes de s'inscrire en tant qu'étudiantes, après les facultés de philosophie (1897), de médecine (1900), de droit et des sciences politiques (1919) et de théologie protestante (1928) [1]. Toutefois, la présence féminine en théologie catholique est attestée dès 1932 : munie non seulement d'une autorisation spéciale de l'archevêque, mais aussi d'un parcours universitaire en droit (doctorat obtenu en 1933), Charlotte Leitmaier (1910-1997) réussit à s'inscrire en tant qu'étudiante. Au semestre d'hiver 1932/33, 12 870 étudiants et étudiantes fréquentent l'université de Vienne, dont 3 368 femmes (26 %) [2]. En 1936, Leitmaier obtient l'*Absolutorium* en théologie catholique – en Autriche, ce grade correspond à un diplôme de niveau Master – mais est interdite de poursuivre ses études en doctorat car l'université de Vienne décide de ne pas reconnaître son diplôme. De plus, la Conférence épiscopale autrichienne ne souhaite plus accueillir les femmes à la faculté de théologie catholique [3].

Le graphique ci-dessous visualise l'évolution de l'inscription des étudiants et étudiantes à l'université de Vienne pendant les études de Leitmaier à la faculté de théologie catholique (la barre noire correspond à la fréquentation totale, la barre grise aux étudiantes).



*Fréquentation de l'Université de Vienne dans les années 1930.*  
Erker, Linda, « Der "gottgewollte" Platz der Frau an der Uni Wien ab 1933 ». <https://fernetzt.univie.ac.at/20220515/>

Charlotte Leitmeier est une pionnière à plusieurs égards : première bachelière de son *Gymnasium* (lycée donnant accès aux études supérieures), elle est aussi la première professeure de religion catholique dans le secondaire en 1936. Cependant, elle est contrainte de cesser ses activités d'enseignement en 1938 à cause de l'austrofascisme. Elle commence alors des études d'anglais et de latin dans l'objectif de continuer à enseigner dans le secondaire. En 1964, elle devient professeure extraordinaire de droit canonique à l'Université de Vienne avant d'y obtenir une chaire quatre années plus tard.

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, « [l]a nouvelle présence des femmes à la faculté a représenté le "catalyseur de la modernisation" » selon Rupert Klieber et Karl Schwarz [4]. En dépit de cette évolution, il faut rappeler que les femmes font face à des difficultés spécifiques et n'ont pas la même expérience d'études que les hommes :



L'admission aux études ne signifiait nullement acceptation. La discrimination envers les femmes à l'université était quotidienne. Par exemple, les étudiantes devaient souvent s'asseoir de l'autre côté de l'amphithéâtre ou se cacher derrière des paravents pour ne pas éveiller le «désir » des collègues masculins. Pendant longtemps, il n'y avait pas de toilettes pour les femmes à l'université. Les étudiantes et chercheuses étaient contraintes de se rendre dans les cafés et restaurants voisins. [5]

Après la Seconde Guerre mondiale, les femmes sont admises sans restrictions à la faculté de théologie catholique de Vienne. On observe une situation similaire à Graz, dans la mesure où,

[p]armi les 87 étudiants qui s'étaient inscrits au premier semestre suivant la réouverture, au semestre d'hiver 1945/46, à la faculté de théologie de Graz, Inge Nagele était la première et la seule étudiante inscrite de manière régulière. Ce qui frappe durant ce premier semestre, c'est le grand nombre de femmes parmi les auditeurs libres : 40 femmes, principalement des catéchistes laïques, s'étaient inscrites à des cours de théologie pratique. Ce nombre élevé d'auditrices libres est essentiellement un phénomène des années universitaires 1945-47, 1951 et 1953-57. Ensuite, cette tradition disparaît. À quel point les étudiantes étaient perçues comme exceptionnelles à l'université à l'époque se reflète dans la mise en évidence visuelle spécifique dans les registres universitaires : à partir du semestre d'été 1949, les feuilles d'inscription sont séparées selon le sexe de la personne ; la fiche des auditrices est distinguée de celle des étudiants masculins par un trait oblique rouge. [6]

En 1945, la question de l'accès des femmes aux facultés de théologie catholique ne se pose plus. Dans l'histoire des études féminines en Autriche et aussi en Allemagne (dans notre dernière newsletter, nous avons présenté la faculté de théologie catholique de Münster que les femmes prennent d'assaut dès la réouverture ; le numéro est accessible gratuitement en ligne : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/lem-cercor/axes-de-recherche/axe-3/newsletter-du-projet-les-femmes-dans-les-facultes-de-theologie-catholique-1.html>), cette année semble marquer un tournant. À la faculté de théologie catholique de l'université de Vienne, l'ouverture des portes aux femmes a lieu après une période agitée qui a vu la destruction des bâtiments de l'université, et notamment des salles occupées par la théologie à l'étage supérieur. La réouverture est organisée en très peu de temps.



Les activités reprennent dès mai 1945 dans des conditions dégradées. Pour attirer rapidement un grand nombre de personnes qui pourraient participer aux travaux de remise en état (ce qui conditionne alors l'inscription), le professeur Kurt Schubert, membre de la résistance catholique, fait publier des affiches à Vienne qui annoncent l'acceptation des femmes sans envisager d'exceptions : « Toutes les étudiantes et tous les étudiants qui souhaitent s'inscrire au semestre d'été 1945 sont priés de se présenter immédiatement à l'université et d'effectuer un service de nettoyage ou de remise en état des locaux d'une durée de dix heures » [7].

En Autriche, l'accès sans réserve des femmes aux études de théologie catholique après la fin du conflit armé implique la possibilité de valider le grade de docteur en théologie (*Dr. theol.*), et ce dans les quatre facultés de théologie catholique de Vienne, Salzbourg, Graz et Innsbruck. Tandis que les facultés allemandes lient le doctorat aux ministères ordonnés jusque dans les années 1950, les facultés autrichiennes sont parmi les premières en Europe à autoriser les femmes à valider ce grade. Les archives universitaires de Vienne conservent la trace de la première docteure qui soutient sa thèse en histoire de l'Église et en droit canonique : il s'agit d'Anna Freiin von Bolschwing (1919-?) [8] dont le parcours est marqué par la Seconde Guerre mondiale d'une part, par des motivations d'ordre religieux et personnel d'autre part. Au début des années 1940, Anna Bolschwing, qui est d'origine autrichienne, est inscrite à la Deutsche Karls-Universität à Prague. Jusqu'à la fin de la guerre, qui mène à la fermeture de cette université, c'est le seul établissement supérieur de la capitale ; les cours y sont dispensés en langue allemande. Bolschwing valide deux matières : « Étude biblique de l'Ancien et du Nouveau Testament » (avec distinction) ainsi que « Histoire de l'Église et droit canonique » (avec distinction), le 30 octobre 1944 et le 22 janvier 1945 respectivement.

L'année suivante, la Karls-Universität n'existant plus, Anna Bolschwing est inscrite en doctorat de théologie catholique à Vienne, sa ville de naissance. Elle consacre sa thèse à « Eva Maria Fleisch von Lerchenberg, née Rettingen, abbesse du monastère bénédictin de Normberg à Salzbourg (1625–1638) ». Anna Bolschwing doit également valider les examens de dogmatique, de théologie fondamentale, de théologie morale et de théologie pastorale, les 5 et 6 juin 1946. Le 15 juin 1946, le grade de docteur lui est officiellement octroyé [9]. Après ce parcours précoce dans la théologie catholique universitaire, elle entre dans l'ordre bénédictin [10]. Dans l'après-guerre, le taux de fréquentation féminine de la faculté de théologie catholique de l'Université de Vienne augmente très lentement : elles sont 6 sur 53 étudiants (11,3 % au semestre d'été 1945), 6 sur 145 (4,1 % au semestre d'été 1947), 9 sur 186 (4,8 % au semestre d'été 1950), 7 sur 178 (3,9 % au semestre d'été 1952), 6 sur 175 (3,4 % au semestre d'été 1955) et 13 sur 173 (7,5 % au semestre d'été 1957) [11].



Ces chiffres repris dans l'ouvrage collectif de Margarete Grandner et al. (*Un avenir avec un lourd passé. L'Université de Vienne de 1945 à 1955*, Innsbruck et Vienne, StudienVerlag, 2006) proviennent de la thèse de doctorat de Lucie Teufl, soutenue le 25 juin 1971 à la faculté de théologie catholique à Vienne, intitulée *Les études universitaires de théologie des femmes en Autriche*. Il est intéressant de souligner que la deuxième docteure de la faculté de théologie catholique après Anna Bolschwing, Katharina Neulinger (1915-1995), choisit également un sujet de thèse concernant les femmes, à savoir les *Figures féminines du Nouveau Testament*. Neulinger, qui naît à Untereisenfeld en Autriche en 1915, fait ses études à l'Université de Tübingen de 1942 à 1947 avant de demander la reconnaissance des cours suivis à l'Université de Vienne, où elle obtient le doctorat en 1952 [12]. Pendant notre séjour aux archives universitaires de Tübingen et de Munich (octobre et décembre 2024, voir la newsletter n° 1), nous avons également retrouvé des documents sur Katharina Neulinger permettant de mieux comprendre son parcours universitaire et ses ambitions. En effet, c'est la huitième femme à valider l'examen final en théologie catholique à Tübingen en 1945 (la première était Fanny Werfer en 1929) avec la mention très bien [13]. Sa présence à l'Université de Tübingen est attestée pour la période 1942-1947 car elle y est également inscrite en philosophie. Après l'obtention de son diplôme, nous savons qu'elle adresse une lettre au doyen de la faculté de théologie catholique de Munich, le 3 décembre 1947, dans laquelle elle demande les adresses des professeurs Schmaus et Eichmann [14]. Katharina Neulinger n'explique pas ses motivations, mais nous pouvons supposer que son courrier s'inscrit dans une démarche de prise de renseignements sur le doctorat et de recherche d'un directeur de thèse. Cette interprétation du courrier semble être confirmée par une autre lettre qu'elle écrit au doyen le 21 juin 1948 : « Auriez-vous l'amabilité de me confirmer s'il est vrai qu'il est désormais possible, pour une femme, de terminer les études de théologie à la faculté de théologie catholique de l'Université de Munich par un doctorat ? Par ailleurs, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me communiquer le nom et l'adresse du professeur d'exégèse du Nouveau Testament » [15]. Cependant, la faculté de théologie catholique bavaroise n'autorise les femmes à valider le grade de docteure qu'au milieu des années 1950 : les deux premières femmes, Uta Heinemann et Maria-Elisabeth Gössmann, y soutiennent leur thèse en 1954. L'importance de croiser les informations provenant de plusieurs archives et d'adopter une perspective européenne pour mieux comprendre l'évolution des études féminines en théologie catholique se manifeste une fois de plus à travers le cas de Katharina Neulinger. En poursuivant nos recherches, nous espérons mettre à jour davantage de profils complexes comme le sien.



[1] Au sujet de l'histoire des deux facultés de théologie, Klieber et Schwarz précisent : « Les origines des deux facultés de théologie de l'Université de Vienne ne pourraient pas être plus différentes : la plus grande, la faculté catholique de théologie, s'appuyait sur une tradition de cinq siècles et demi (année de fondation : 1384), tandis que sa petite sœur protestante était la plus jeune des facultés de notre Alma Mater Rudolphina (fondée en 1821, élevée au rang de faculté en 1850) ; elle n'a été intégrée à l'université qu'en 1922, car le rappel du caractère catholique de la fondation l'avait jusque-là efficacement empêchée ». Klieber, Rupert, et Schwarz, Karl, « Gerüstet für eine "Neuordnung der gesellschaftlichen Verhältnisse"? Die beiden Theologischen Fakultäten der Universität Wien von 1945 bis 1955 zwischen Rückbruch und Aufbruch », dans Grandner, Margarete et al. (dir.), *Zukunft mit Altlasten. Die Universität Wien 1945 bis 1955*, Innsbruck, Wien, StudienVerlag, 2006, p. 89. Traduction de l'auteure.

[2] Kniefacz, Katharina, «Entwicklung der Studierendenfrequenz im 19. und 20. Jahrhundert», 2024. <https://geschichte.univie.ac.at/de/themen/entwicklung-der-studierendenfrequenz-im-19-und-20-jahrhundert>.

[3] En janvier 1937, les évêques décident que « [l]es étudiantes ne seront plus admises à l'avenir ». Teufl, Lucie, *Das theologische Universitätsstudium der Frau in Österreich*, thèse de doctorat, 1971, cité dans Klieber, Rupert, et Schwarz, Karl, « Gerüstet für eine "Neuordnung der gesellschaftlichen Verhältnisse"? », art. cit., p. 99. Traduction de l'auteure.

[4] Klieber, Rupert, et Schwarz, Karl, « Gerüstet für eine "Neuordnung der gesellschaftlichen Verhältnisse"? », art. cit., p. 98. Traduction de l'auteure.

[5] Folie, Sandra, « Frauen an der Universität Wien | damals & heute », *Chick lit*, 2017. <https://doi.org/10.58079/mpr4>. Traduction de l'auteure.

[6] Fischer, Irmtraud, et Kronthaler, Maria, « Frauen an der katholisch-theologischen Fakultät Graz seit 1945 », dans Liebmann, Maximilian et al. (dir.), *Metamorphosen des Eingedenkens. Gedenkschrift der Katholisch-Theologischen Fakultät der Karl-Franzens-Universität Graz 1945-1995*, Graz, Styria, 1995, p. 205. Traduction de l'auteure.

[7] Schubert, Kurt, *Die Wiedereröffnung der Universität Wien im Mai 1945*, Wien, Universitätsverlag, coll. « Wiener Universitätsreden », 1991, p. 11. Traduction de l'auteure.

[8] Le titre « Freiin » désigne la fille d'un baron.

[9] Universitätsarchiv Wien [UAW], fonds de la faculté de théologie catholique, ThK 43.1 4, «Rigorosen-Buch. Lehramtsprüfungen ab Okt. 1968».

[10] « Lebensbilder von Univ.-Prof.in Dr.in Herlinde Pissarek-Hudelist ». <https://www.uibk.ac.at/theol/leseraum/texte/1319.html>.

[11] Teufl, Lucie, *Das theologische Universitätsstudium der Frau in Österreich*, op. cit., p. 99.

[12] Universitätsarchiv Wien [UAW], fonds de la faculté de théologie catholique, ThK 41.7, «Rigorosen-Protokolle. 25.11.46 bis Februar 1970».



[13] Universitätsarchiv Tübingen [UAT], fonds de la faculté de théologie catholique, 184/370, « Gesamt-Liste der außerordentlichen theologischen Schlussprüfung 1944/45 » ainsi que 735/104, « Liste der Frauen, die das Abschlussexamen bestanden haben ».

[14] Universitätsarchiv München [UAM], fonds de la faculté de théologie catholique, K N 1a 3, lettre de Katharina Neulinger au doyenné de Munich, 3 décembre 1947.

[15] Universitätsarchiv München [UAM], fonds de la faculté de théologie catholique, K N 1a 4, lettre de Katharina Neulinger au doyenné de Munich, 21 juin 1948. Traduction de l'auteure.



## Participer au projet

Nous encourageons nos lecteurs et lectrices à nous faire part de leurs remarques pouvant contribuer au projet à tout moment en écrivant à [femmes-theologie@services.cnrs.fr](mailto:femmes-theologie@services.cnrs.fr), et à diffuser cette newsletter dans leur réseau.